

La CORNEMUSE - La CABRETTE.

LA CORNEMUSE.-

La cornemuse à bouche, ou bien à soufflet, se rencontre fréquemment en France. On la trouve en Bretagne, au Poitou, dans le Béarn, dans l'Aude, en Lorraine, en Périgord, en Languedoc, en Bourgogne, dans le Berry, dans le Limousin, en Auvergne, dans le Bourbonnais, dans le Nivernais, dans la Marche.

La cornemuse est avec la vielle à roue, l'instrument populaire le plus fidèlement conservé.

a)- La cornemuse à bouche est munie d'un tuyau insuflateur par lequel l'air pénètre dans le réservoir membraneux, celui-ci est actionné par le bras. On remarque au début de chaque morceau de cornemuse un son dont l'intensité et la hauteur vont en s'accroissant avant de se fixer; cette caractéristique est due à la technique de de l'instrument: au début de l'action, lorsque le joueur emplit son réservoir, il arrive un moment où il y a trop d'air pour le réceptacle; il s'échappe alors par le chalumeau et par le bourdon, ce qui provoque un son initial. Ce son est ensuite mis au point par la pression du coude qui lui donne l'amplification et la hauteur voulues.

b)- La cornemuse à soufflet ("Musette") ne possède pas de tuyau insuflateur: l'air est amené dans le sac par un soufflet que l'exécutant actionne à l'aide de son poignet. La musette présente un autre perfectionnement: plusieurs bourdons sont réunis pour aboutir à une seule ouverture du sac. Ainsi perfectionnée, la cornemuse eût une grande vogue à la Cour aux XVII^e et XVIII^e siècles; elle figure, sous Louis XIV, dans la Bande des Grandes Ecuries, dans les orchestres d'opéras et de ballets. A la fin du XVIII^e s. le prix d'achat de la cornemuse baisse de 500 livres à 70 francs: ceci montre son retour rapide au peuple.

LA CABRETTE.-

La cabrette auvergnate n'est, en somme, qu'une cornemuse. Le mot cabrett rappelle la peau de chèvre qui constitue le réservoir d'air.

La cabrette actuellement est partout un instrument de paysan. Dans la littérature au début du XVII^e s., elle apparaît comme réservée aux bergers; l'iconographie du XVI^e s. la réserve aussi aux pasteurs.

L'usage de la cornemuse et de la cabrette remonte vraisemblablement au premier siècle de notre ère; actuellement on les rencontre sporadiquement par toute l'Europe, en Egypte, en Tunisie, au Caucase, en Perse, dans l'Inde, en Birmanie.

La cabrette se compose essentiellement de 3 parties :

- 1 - l'embouchure, par laquelle on souffle avec les lèvres (bufet).
- 2 - la poche à vent (ouïre).
- 3 - les chalumeaux. Ceux-ci sont au nombre de deux : le hautbois (cormel) percé de trous sur lesquels les doigts du "cabréttairé" modulent l'air à jouer, et la corde (roundinaïré) qui sert à l'accompagnement.

La partie de l'instrument où se rejoignent la poche à vent et les chalumeaux s'appelle les boîtes.

La cabrette auvergnate présente un bourdon contigu au chalumeau à la manière des doubles clarinettes de l'Orient.

Il existe des airs spéciaux pour la cabrette : les REGRETS. On raconte que le thème de cet air fut composé, lors des croisades, par un jeune seigneur auvergnat que Saint-Louis avait fait venir près de lui en Afrique. N'ayant pu arriver qu'après la mort du roi, le jeune homme, plein de douleur, improvisa sur sa cabrette un air infiniment triste qui serait, d'après la légende, le premier "regret".

(Tiré de la Revue: "ARCHIVES INTERNATIONALES
DE LA DANSE"
du 5 Novembre 1935.

Article de Claudie MARCEL-DUBOIS, Attachée au Musée
d'Ethnographie du Trocadéro.)

J. René Rouquet.
12, rue Baillon
75-PARIS-14^e

La Cornemuse

La cornemuse à bouche, ou bien à soufflet, se rencontre fréquemment en France. On la trouve en Bretagne, au Poitou, dans le Béarn, dans l'Aude, en Lorraine, en Périgord, en Languedoc, en Bourgogne, dans le Berry, dans le Limousin, en Auvergne, dans le Bourbonnais, dans le Nivernais, dans la Marche. En suivant la répartition actuelle de la cornemuse sur la carte instrumentale de France, on remarque une distribution des plus importantes qui, dans un cadre plus scientifique, donnera lieu à d'intéressantes déductions.

La cornemuse est avec la vielle à roue, l'instrument populaire le plus fidèlement conservé.

La cornemuse à bouche est munie d'un tuyau insufflateur par lequel l'air pénètre dans le réservoir membraneux, celui-ci est actionné par le bras. On remarque au début de chaque morceau de cornemuse un son dont l'intensité et la hauteur vont en s'accroissant avant de se fixer; cette caractéristique est due à la technique de l'instrument: au début de l'action, lorsque le joueur emplit son réservoir d'air pour le réceptacle il arrive un moment où il y a trop d'air pour le réceptacle; il s'échappe alors par le chalumeau et par le bourdon ce qui provoque un son initial. Ce son est ensuite mis au point par la pression du coude qui lui donne l'amplification et la hauteur voulues.

La cornemuse à soufflet ("musette") ne possède pas de tuyau insufflateur: l'air est amené dans le sac par un soufflet que l'exécutant actionne à l'aide de son poignet. La musette présente un autre perfectionnement: plusieurs bourdons sont réunis pour aboutir à une seule ouverture du sac. Ainsi perfectionnée, la cornemuse eut une grande vogue à la Cour aux XVII^e et XVIII^e siècles; elle figure, sous Louis XIV, dans la bande des Grandes Ecuries, dans les orchestres d'opéras et de ballets. A la fin du XVIII^e s. le prix d'achat de la cornemuse baisse de 500 livres à 70 francs: ceci montre son retour rapide au peuple.

Le biniou breton n'est, en somme, qu'une cornemuse, il s'en distingue par sa tonalité et sa sonorité aiguë. La hauteur de son dépendant de la longueur du chalumeau, on pourrait supposer, d'après les représentations anciennes où celui-ci est représenté moins court qu'actuellement que la sonorité est devenue de plus en plus aiguë au cours des siècles. Comme la bombarde qu'il accompagne, le biniou est en usage dans presque toute la Bretagne, sauf en pays Gallo. Il est actuellement employé pour la danse, les pardons, les mariages, les baptêmes, les assemblées. Autrefois on en jouait aussi pour les enterrements. Il est question du biniou dans maintes légendes, par exemple celle de ce pauvre sonneur qui s'était endormi dans la lande et que les korriganes réveillèrent pour le forcer à accompagner sur son biniou leur ronde immense, mais à l'aube le pauvre binouier était tombé mort de fatigue, son instrument dégonflé près de lui.

Dans la Loire-Inférieure, la cornemuse est connue sous le nom de "vèze", on l'employait encore aux noces de 1914.

En Poitou, l'usage en est rare mais elle existe encore particulièrement en Vendée (plus souvent dans le marais que dans le bocage) où on la nomme "venze". Il est à remarquer que les divers noms de la cornemuse désignent toujours le sac d'air: vèze veut dire outre; cabrette rappelle la peau de chèvre qui constitue le réservoir d'air; en patois normand, le nom de "loure" donné à l'outre s'étend à la cornemuse elle-même.

La cabrette auvergnate présente un bourdon contigu au chalumeau à la manière des doubles clarinettes de l'Orient. La cornemuse à soufflet et la cornemuse à bouche sont indifféremment usitées. Il existe des airs spéciaux pour la cabrette: les REGRETS. On raconte que le thème de cet air fut composé, lors des croisades, par un jeune seigneur auvergnat que St-Louis avait fait venir près de lui en Afrique. N'ayant pu arriver qu'après

la mort du roi, le jeune homme, plein de douleur, improvisa sur sa cabrette un air infiniment triste qui serait, d'après la légende, le premier "regret".

En Dordogne, on appelle la cornemuse "chabreto".

Au nord du Languedoc et en Limousin, les paysans emploient un instrument du même type que la "cabrette" auvergnate.

Le Nivernais, comme le Berry, offre l'exemple d'une cornemuse à deux bourdons qui sont décorés de motifs en étain, comme en Orient. Au XVIII^e s., on fabriquait à St-Pierre-de-Moutiers de grosses cornemuses en bois de poirier, avec incrustations de plomb, formant un décor qui se serait perpétué depuis le XVI^e s.

Actuellement, la cornemuse est partout un instrument de paysan. Dans la littérature, au début du XVIII^e s., elle apparaît comme réservée aux bergers (note 7); l'iconographie du XVI^e s. a réservé aussi aux pasteurs (note 8).

Au fur et à mesure que l'on remonte vers le Moyen Age, la cornemuse se simplifie. Le bourdon latéral actuel semble être récent on n'en voit pas d'exemple en France avant l'époque contemporaine. Du XIV^e au XVII^e s. environ, la cornemuse présente un ou deux bourdons rejetés sur l'épaule et un chalumeau long; au XIII^e s. elle semble ne se composer que d'un tuyau insufflateur et d'un chalumeau.

L'usage de la cornemuse remonte vraisemblablement au premier siècle de notre ère; actuellement, on la rencontre sporadiquement par toute l'Europe, en Egypte, en Tunisie, au Caucase, en Perse, dans l'Inde, en Birmanie. On peut suivre le principe de la cornemuse depuis le hautbois oriental, où la technique même de l'instrument sert de réservoir d'air, jusqu'à l'orgue à bouche d'Extrême-Orient, où le réservoir d'air, de matière rigide joue le rôle du sac de peau souple.

La cabrette se compose essentiellement de trois parties:

- 1- l'embouchure par laquelle on souffle avec les lèvres (bufet).
- 2- la poche à vent (ouïre);
- 3- les chalumeaux. Ceux-ci sont au nombre de deux: le hautbois (cornel) percé de trous sur lesquels les doigts du cabretaire modulent l'air à jouer et la corde (roundinaire) qui sert à l'accompagnement.

La partie de l'instrument où se rejoignent la poche à vent et les chalumeaux s'appelle les bîtes.

Charles Noël-Dubois
Attaché au Musée d'Ethnographie
de Troie

Archiv. inventoriels de la classe

5 Nov. 1935